

## Charte Éthique

Le signataire de la charte s'engage à :

1 - Promouvoir par son comportement les valeurs fondamentales : intégrité, transparence, impartialité, engagement, respect afin de contribuer à la mise en place de la RSE (Responsabilité sociétale) au sein des sociétés et organisations clientes.

2 - Refuser toute mission pour le compte de SoPerform ! auprès d'une organisation dans laquelle les associés et les experts y auraient un intérêt personnel direct ou indirect, ceci afin de prévenir tout conflit d'intérêt et risque de corruption ou tentative de corruption ou de prise d'intérêt non contractualisé. Tous les membres associés et experts doivent partager les mêmes valeurs et état d'esprit.

3 - Respecter la stricte confidentialité des informations reçues (devoir de réserve), tant en privé qu'en public ; ne pas se prévaloir des informations recueillies sur les entreprises et organisations pour les utiliser à des fins professionnelles ou personnelles. Une clause de confidentialité séparée devra être signée par les acteurs concernés dans le cadre de chaque contrat.

4 - S'engager à ne céder à aucune tentation et pression de quelque nature que ce soit (politique, économique, financière...) s'exerçant sur tel ou tel expert

5 - Les dons et les avantages en nature resteront dans une limite raisonnable. Dans ce domaine, la référence sera constituée par la réglementation en cours concernant les relations commerciales (repas ou soirées d'affaires, cadeaux d'entreprises). Le cas échéant, lesdits cadeaux d'entreprises seront répartis équitablement entre les membres fondateurs et salariés ou experts partenaires de SoPerform ! Une tolérance zéro est adoptée sur le plan financier.

6 - Il ne sera possible de prendre la parole en public ou auprès des médias qu'après discussion et accords des associés .

7 - Les activités de conseil au sein de SoPerform ! qui concernent les sociétés et organisations clientes ne devront pas être en conflit d'intérêt avec d'autres prestations pour ne pas être dans une position de juge et partie.

8 - Tous les associés et experts de SoPerform ! ne doivent pas être impliqués dans des affaires délictueuses (corruption, abus de biens sociaux, etc.) et ne devront pas appartenir à une secte ou à toute organisation qualifiée de sectaire par la commission parlementaire.

Signature :